

Province de Québec
Municipalité du Canton de Ham-Nord

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 4 décembre 2017, à la salle du Conseil, située au 287, 1^{re} Avenue à Ham-Nord, à 20h.

Sont présents : le maire, François Marcotte
et les conseillers(e) :

Manon Côté Benoît Couture
Gilles Gauvreau

Sont absents : les conseillers Steve Leblanc, Dominic Lapointe et Rémi Beauchesne

Les membres présents forment le quorum.

2017-12-213 Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR : MANON CÔTÉ
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté, en laissant l'item "divers" ouvert, monsieur Mathieu Couture, directeur général et secrétaire-trésorier, faisant fonction de secrétaire :

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue du maire
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 13 novembre 2017
4. Présentation des comptes
5. Adoption du Règlement #496 amendant le règlement de zonage
6. Adoption du projet de Règlement #497 fixant les taxes et tarifs 2018 ainsi que les conditions de perception
7. Dossier de fermeture du guichet automatique en novembre 2018
8. Entente de principe avec Notre-Dame-de-Ham – Partage des redevances de carrières/sablières
9. Planification Stratégique – Offre de services
10. Nomination des signataires pour Entente finale avec Notre-Dame-de-Ham
11. Maire substitut lors des séances du Conseil de la MRC d'Arthabaska
12. Nomination des maires suppléants de l'année 2018
13. Calendrier des séances du Conseil 2018
14. Adhésion 2018 Rouli-bus (Transport adapté)
15. Rémunération 2018 - responsable du Centre sportif, bibliothèque et préposées à l'entretien
16. Demande d'aide financière – Agri-Ressources Arthabaska-Érable
17. Proclamation de la semaine Artha-Livres
18. Formation février 2018 – Impact de l'adoption du projet de loi 122
19. Carrefour Jeunesse Emploi - Trio Desjardins 2018
20. Projet AIRRL-2016-222 : Demande d'une extension de délai au MTMDET
21. Correspondance
 - a) Lettre de remerciement envoyée à M. Lionel Fréchette pour ses 12 ans en tant que Préfet de la MRC d'Arthabaska

- b) Lettre de félicitations envoyée à M. Alain St-Pierre, nouveau Préfet de la MRC d'Arthabaska
- c) Séance spéciale lundi 11 décembre pour l'adoption du Budget 2018
- d) Des résultats de participation à la formation Heure/secours d'Urgence Bois-Francis
- e) Réception de l'acceptation de notre programmation de travaux révisée – TECQ
- f) Lettre de remerciement reçue de la Fête de Noël

- 22. Période de questions
- 23. Clôture de séance

2017-12-214 Approbation du procès-verbal du 13 novembre 2017

IL EST PROPOSÉ PAR : **BENOÎT COUTURE**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE le procès-verbal du 13 novembre 2017 soit accepté, tel que rédigé.

2017-12-215 Présentation des comptes

IL EST PROPOSÉ PAR : **GILLES GAUVREAU**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE les comptes présentés, qui totalisent 412,093.09 \$, soient autorisés et payés et la liste classée en dossier.

Je, soussigné, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses autorisées ci-dessus.

Mathieu Couture, directeur général et secrétaire-trésorier.

2017-12-216 Adoption du règlement #496 d'amendement au règlement de zonage

IL EST PROPOSÉ PAR: **GILLES GAUVREAU**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

D'ADOPTER le règlement d'amendement au règlement de zonage portant le #453 intitulé "Règlement #496 amendant le règlement de zonage #453 de la municipalité du Canton de Ham-Nord".

2017-12-217 Adoption du PROJET de Règlement #4971 fixant les taux de taxes et tarifs 2018 ainsi que les conditions de perception

IL EST PROPOSÉ PAR: **MANON CÔTÉ**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

D'ADOPTER le PROJET de Règlement #496 fixant les taux de taxes et tarifs ainsi que les conditions de perception pour l'année 2018.

2017-12-218 **Dépôt – Dossier de fermeture du guichet automatique en novembre 2018**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose à la table du Conseil la correspondance reçue de M. Benoît Bélanger, Directeur général de Desjardins Caisse des Bois-Francs, comme quoi les dirigeants de Desjardins ont pris acte de notre résolution et qu'ils ont décidé de poursuivre les délibérations après la réception de la pétition. Le prochain C.A. de Desjardins est prévu le lundi 18 décembre prochain.

2017-12-219 **Entente de principe avec Notre-Dame-de-Ham – Partage des redevances de carrière/sablière**

ATTENDU QU'une rencontre de médiation a eu lieu le 29 novembre 2017 impliquant la Commission Municipale du Québec (CMQ) et les municipalités de Notre-Dame-de-Ham et du Canton de Ham-Nord afin de dresser les paramètres à inclure dans l'entente de partage des redevances de carrière/sablière;

ATTENDU QU'une entente a été rédigée et présentée aux élus de la municipalité du Canton de Ham-Nord et que ceux-ci sont en accord avec le contenu de cette entente;

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR: GILLES GAUVREAU
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté;

QUE la municipalité du Canton de Ham-Nord accepte le contenu de cette entente de principe et qu'une copie de celle-ci soit transmise à la municipalité de Notre-Dame-de-Ham pour approbation de leur part.

2017-12-220 **Planification Stratégique – Offre de services**

ATTENDU QUE la municipalité désire se doter d'un plan stratégique, afin de prendre des décisions cohérentes avec la vision de la population, le tout dans une logique de développement durable;

ATTENDU QUE l'approche de planification stratégique permettra d'aider les élus à identifier les éléments-clés à moyen et long terme au niveau du développement socio-démographique, du développement économique et du développement communautaire, et ce, en impliquant la participation citoyenne;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une offre de services de l'entreprise Solution Wizbusiness (Mme Annie Godbout) au coût de 6,300\$ + taxes (payable en 3 versements : 1,300\$ +tx à la signature, 2,500\$ en janvier 2018 et 2,500\$ à la fin du mandat) afin de prendre en charge le processus de planification stratégique et d'agir en tant que gestionnaire du projet ;

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR: GILLES GAUVREAU
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté;

QUE la municipalité du Canton de Ham-Nord accepte l'offre de service de l'entreprise Solution Wizbusiness (Mme Annie Godbout) au coût de 6,300\$ + taxes et d'autoriser le 1^{er} versement de l'entente de 1,300\$ + taxes.

2017-12-221 **Nomination des signataires autorisés pour l'Entente finale avec Notre-Dame-de-Ham – Partage des redevances de carrière/sablière**

IL EST PROPOSÉ PAR: **MANON CÔTÉ**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

DE NOMMER M. François Marcotte, maire, et M. Mathieu Couture, Directeur général, comme signataires autorisés de la municipalité du Canton de Ham-Nord de l'Entente finale à intervenir avec la municipalité de Notre-Dame-de-Ham (dossier sur le partage des sommes perçues comme droit d'imposition des carrières et sablières).

2017-12-222 **Substituts du maire lors des séances du Conseil de la MRC d'Arthabaska**

IL EST PROPOSÉ PAR : **BENOÎT COUTURE**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

DE désigner tous les conseillers de la municipalité du Canton Ham-Nord, soient Mme Manon Côté et MM. Rémi Beuchesne, Benoît Couture, Gilles Gauvreau, Dominic Lapointe et Steve Leblanc à titre de substituts du maire au sein du Conseil de la MRC d'Arthabaska pour la période du mandat actuel du Conseil, soit jusqu'en novembre 2021.

2017-12-223 **Nomination des maires suppléants pour l'année 2018**

IL EST PROPOSÉ PAR : **MANON CÔTÉ**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

DE nommer les conseillers suivants en tant que maires suppléants pour les périodes suivantes :

- Rémi Beuchesne pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2018;
- Benoît Couture pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2018.

2017-12-224 **Calendrier des séances du Conseil 2018**

CONSIDERANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

IL EST PROPOSÉ PAR: **GILLES GAUVREAU**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2018, lesquelles se tiendront le lundi et débuteront à 20 heures :

15 janvier	5 février
12 mars	9 avril
7 mai	4 juin
9 juillet	13 août
10 septembre	1er octobre
5 novembre	3 décembre

2017-12-225 **Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – Phase IV**

IL EST PROPOSÉ PAR: **GILLES GAUVREAU**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

QUE la municipalité du Canton de Ham-Nord autorise la présentation du projet de « Ham-Nord joue dans l'eau (Mise en place d'une infrastructure de Jeux d'Eau) » au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV;

QUE soit confirmé l'engagement de la municipalité du Canton de Ham-Nord à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier ;

QUE la municipalité du Canton de Ham-Nord désigne monsieur Mathieu Couture, directeur général, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

2017-12-226 **Rouli-bus – Adhésion 2018**

IL EST PROPOSÉ PAR: **MANON CÔTÉ**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

D'ADHÉRER au transport adapté Rouli-Bus en 2018 pour une contribution de 2,440\$.

2017-12-227 **Rémunération 2018 - responsable du centre sportif, de la bibliothèque et préposées à l'entretien**

IL EST PROPOSÉ PAR: **BENOÎT COUTURE**
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

D'AUGMENTER le salaire horaire de 2% à compter de janvier 2018 de M. Alain Nolet (responsable du centre sportif), de M. Francis Montpetit (responsable de la bibliothèque), de Mme Ghislaine Poirier et Mme Guylaine Leblanc, préposées à l'entretien des édifices municipaux et de Mme Émilie Lapointe, responsable de l'entretien paysager.

2017-12-228 **Demande d'aide financière – Agri-Ressources Arthabaska-Érable**

IL EST PROPOSÉ PAR: **MANON CÔTÉ**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

D'ACCORDER un montant de 200 \$ afin de soutenir l'organisme Agri-Ressources Arthabaska-Érable, organisme qui intervient afin de contrer la détresse psychologique en milieu agricole.

2017-12-229 **Proclamation de la semaine Artha-Livres**

ATTENDU la demande formulée par la Table de concertation Enfance-Famille d'Arthabaska en partenariat avec la MRC d'Arthabaska et la Commission scolaire des Bois-Francis ;

ATTENDU QUE l'objectif principale du projet Artha-Livres est de mettre le plaisir de lire au cœur de nos municipalités ;

ATTENDU QUE le projet Artha-Livres entend structurer dans la MRC d'Arthabaska un mouvement d'éveil à la lecture chez les 0 à 11 ans et de promotion de la lecture chez les parents de jeunes enfants ;

ATTENDU QU'il est important d'agir tôt auprès des enfants pour inculquer le goût de la lecture ;

ATTENDU QUE la lecture est un facteur important à la réussite scolaire ;

ATTENDU QUE le projet créera une synergie entre les différents milieux (municipal, communautaire, éducationnel et culturel) ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR: GILLES GAUVREAU

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

QUE la municipalité du Canton de Ham-Nord proclame la semaine du 4 au 10 décembre 2017 la Semaine Artha-Livres.

2017-12-230 **Formation février 2018 – Impact de l'adoption du projet de loi 122**

IL EST PROPOSÉ PAR: **MANON CÔTÉ**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

D'AUTORISER M. Mathieu Couture, directeur général, à participer à la formation de l'ADMQ du 7 et 8 février prochain à Drummondville en lien avec l'impact pour les municipalités de l'adoption du projet de loi 122.

2017-12-231 **Carrefour Jeunesse Emploi - Programme Trio Desjardins 2018**

IL EST PROPOSÉ PAR : **GILLES GAUVREAU**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE la Municipalité du canton de Ham-Nord participe, pour un montant de 800\$, à l'édition 2018 du programme Trio étudiant Desjardins permettant à des jeunes d'ici d'acquérir des expériences en milieu de travail.

2017-12-232 Projet AIRRL-2016-222 : Demande d'une extension de délai au MTMDET pour l'exécution des travaux

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du Canton de Ham-Nord se doit, selon le protocole d'entente signé avec le MTMDET dans le cadre du projet AIRRL-2016-222, de terminer les travaux prévus au plus le 12 juillet 2018, soit 12 mois suivant l'émission de la lettre d'annonce de la contribution financière par le MINISTRE;

CONSIDÉRANT QUE le projet AIRRL-2016-222 inclus des travaux de modifications de courbes dans le 8^e rang et que ces travaux nécessitent l'acquisition par la municipalité d'une partie de terrain d'un producteur acéricole;

CONSIDÉRANT QUE le projet vise à améliorer la sécurité des usagers de cette route puisque les courbes existantes représentent des risques importants dus à leurs configurations déficientes;

CONSIDÉRANT QUE le terrain sur lequel les travaux seraient réalisés appartient à un tiers et est situé en territoire agricole, donc sous juridiction de la CPTAQ;

CONSIDÉRANT QUE pour mettre à terme son projet, la municipalité se devra d'acquérir pour fins publiques une portion de terrain situé en territoire agricole et s'adresser à la CPTAQ afin d'obtenir une approbation de leur part afin de pouvoir effectuer les modifications de courbes requises;

CONSIDÉRANT QU'avant de procéder à l'acquisition du terrain en question, la municipalité se doit d'avoir en main l'approbation de la CPTAQ l'autorisant à effectuer les modifications proposées;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du Canton de Ham-Nord désire respecter les conditions du programme de subvention AIRRL;

CONSIDÉRANT QU'avec les étapes restantes à franchir (obtention de l'approbation par la CPTAQ, acquisition du terrain, déboisement, etc), le respect de l'échéance du 12 juillet 2018 risque d'être très difficile à respecter;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du Canton de Ham-Nord a rencontré l'entrepreneur responsable des travaux et que celui-ci accepterait de prolonger le délai des travaux et ce, sans frais supplémentaire;

CONSIDÉRANT QU'une extension de délai par le MTMDET jusqu'en novembre 2018 permettrait de mener à terme toutes les étapes du projet;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR: BENOÎT COUTURE
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

QUE la municipalité du Canton de Ham-Nord demande un prolongement du délai au MTMDET jusqu'en novembre 2018 afin de compléter l'ensemble des travaux prévus dans le cadre du projet AIRRL-2016-222.

À cette assemblée, il a été fait mention :

1. D'une lettre de remerciement à transmettre à M. Lionel Fréchette pour ses 12 ans en tant que Préfet de la MRC d'Arthabaska;
2. D'une lettre de félicitations à transmettre à M. Alain St-Pierre, nouveau Préfet de la MRC d'Arthabaska;
3. Que la séance spéciale pour l'adoption du Budget 2018 sera tenue le lundi 11 décembre 2017;
4. Des résultats de participation des municipalités de la MRC d'Arthabaska dans le cadre de l'activité « Formation Secours/heure » d'Urgence Bois-Francs ;
5. De la réception d'une correspondance du MAMOT comme quoi notre programmation de travaux révisée de la TECQ est acceptée;
6. D'une lettre de remerciement reçue de la part des responsables de la Fête de Noël;
7. Des vœux de condoléances à transmettre à la Famille Gaudreau suite au décès de M. Daniel Gaudreau.

Le maire lève l'assemblée à 20h50.

François Marcotte, maire

Mathieu Couture, directeur général et
secrétaire-trésorier.

Je, François Marcotte maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.